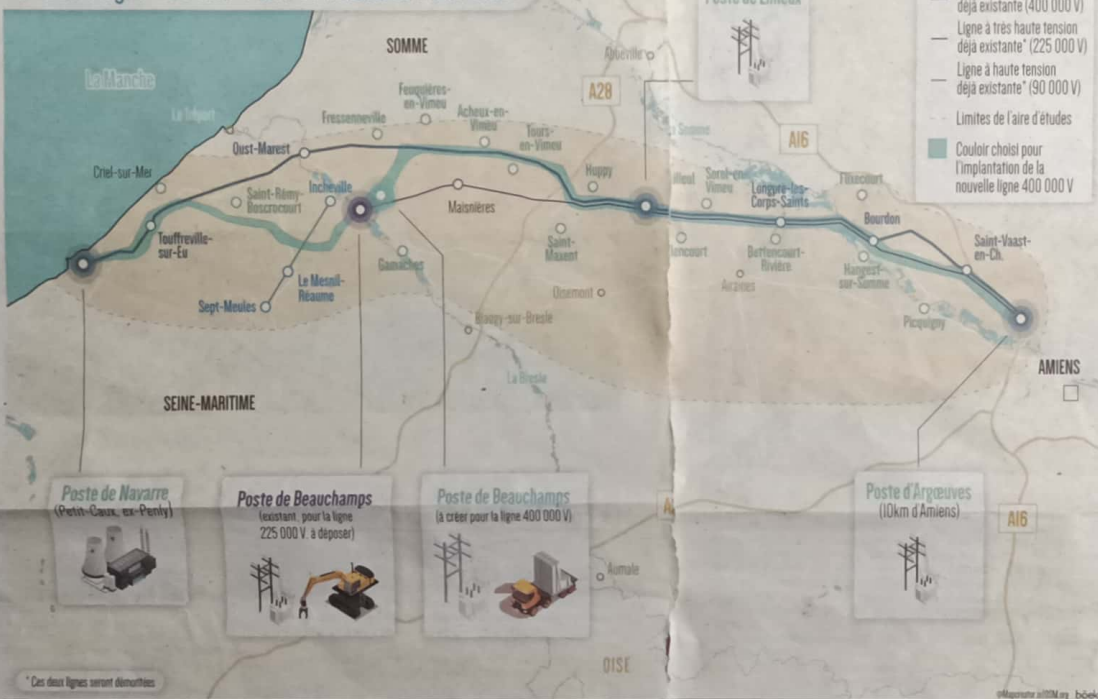


ÉNERGIE

La ligne très haute tension passera par la forêt

EU Lors d'une réunion, mercredi, l'État a suivi les recommandations du gestionnaire du réseau électrique et acté le passage de cette future ligne par le massif forestier et le village de Beauchamps pour traverser le fleuve.

Le fuseau choisi par l'État pour le passage de la future ligne 400 000 V entre Amiens et Petit-Caux



LES FAITS

- RTE souhaite construire une nouvelle ligne de 400 000 V entre Amiens et Petit-Caux, en raison de l'augmentation massive, à venir, de production d'électricité à la centrale nucléaire de Penly avec le projet de réacteur EPR2 et le parc éolien en mer au large du Trepport.
- Une concertation publique s'est tenue sur le territoire de novembre 2022 à février 2023.
- Quatre options étaient envisagées pour le tracé de cette structure. Le scénario n°1 est en parallèle de la ligne existante, alors que le n°2 traverse la forêt d'Eu. Les deux autres passaient près de Blangy-sur-Bresle.

BENJAMIN RADEAU

Premier moment de vérité pour la future ligne électrique à très haute tension. Près de 150 élus de l'est de la Seine-Maritime et de l'ouest de la Somme mais aussi des représentants des chambres consulaires (commerce, agriculture, industrie, artisanat) et d'associations environnementales étaient rassemblés mercredi dans la salle Vim'arts de Waucourt. Il s'agissait pour l'État d'acter, sur la base des recommandations du constructeur, RTE (Réseau de transport d'électricité), son « fuseau de moindre impact ». « Le projet vient de franchir

une étape déterminante. Il est indispensable pour répondre à l'augmentation de la production d'électricité décarbonnée visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 mais aussi pour répondre aux besoins de consommation nécessaires à la réindustrialisation et à la décarbonation des industries régionales », a déclaré le préfet de la Somme, Rolion Mouchel-Blaisot, qui a présidé cette réunion avec le sous-préfet de Dieppe, Pascal Vion.

DEUX TIERS DE LA LIGNE EN PARALLÈLE DE CELLE EXISTANTE Comme annoncé dans nos colonnes début septembre, l'entre-

« Sur l'intégralité de la ligne, le scénario retenu est plus éloigné du bâti que les autres » Cyril Wagner, directeur adjoint du centre ingénierie de RTE

prise a fait le choix du scénario n°2 bis, c'est-à-dire s'écarter de la ligne à 400 000 volts déjà existante après Criel-sur-Mer et de passer entre les villages normands des villes sœurs (Touffreville-sur-Eu, Saint-Rémy-Boscrocourt, Baromesnil, Saint-Pierre-

en-Val, Le Mesnil-Réaume, Monchy-sur-Eu) puis d'emprunter la forêt d'Eu entre Incheville et Millebosc pour traverser la Bresle à Beauchamps. L'ouvrage continue sa route entre Embreville et Buigny-lès-Gamaches avant de rejoindre, entre Fressenneville et Aigneville, dans le Vimieu, le tracé de la ligne actuelle, qu'il suit sur ses deux tiers jusqu'au poste d'Argœuves. « Nos deux principaux critères de décision étaient l'impact sur l'environnement et la proximité avec les habitations et le patrimoine, indique Cyril Wagner, directeur adjoint du centre ingénierie de RTE à Lille, en charge de l'édification

De l'argent pour les communes traversées



Le tracé de la future ligne à très haute tension suit aux deux tiers celui de l'actuelle, déjà entre Amiens et Petit-Caux. (Photo d'archives)

Le coût de cette ligne très haute tension est toujours estimé entre 390 et 400 millions d'euros. Le contrat de service public entre l'État et le gestionnaire du réseau public de transport de l'électricité prévoit la création d'un Plan d'accompagnement du programme de projet (PAP) à destination des 45 communes concernées par son passage sur leur territoire. L'enveloppe globale, pour financer divers projets locaux, s'élève à 10%

du montant nécessaire à la construction, « soit un peu moins que 4 millions d'euros puisqu'il faut déduire le prix des études », précise Cyril Wagner. La répartition de cette manne financière devra être débattue entre les élus en vue de la Déclaration d'utilité publique (DUP). Pour une commune comme Beauchamps, il faudra ajouter les fonds issus de la présence sur son territoire du poste électrique. « Pour le

poste actuel, nous recevons 230 000 euros par an », indique le maire, Jean-Charles Vitaux. Le montant pourrait grimper, d'après l'édile, « entre 300 et 400 000 euros, vu qu'il sera plus puissant, et quelques dizaines de milliers d'euros par rapport aux pylônes ». Un versement non négligeable pour le budget d'un bourg d'environ 1 000 habitants. Une partie de la somme sera également redirigée vers la Communauté de communes des Villes Sœurs (CCVS). BA

LES RÉACTIONS

Jérôme Maillard, gérant du Lieu-Dieu, à Beauchamps

« Il est évident que cette ligne doit passer quelque part. On a besoin d'électricité pour que l'économie fonctionne. Mais pourquoi traverser une forêt alors qu'on peut l'éviter ? Au Lieu-Dieu, on travaille dans le tourisme durable, et là, on vient démonter notre projet. Si cette ligne THT ne viendra pas affecter l'existence, elle passera par notre réserve foncière et entravera notre développement. C'est l'avenir de notre établissement qui est en jeu. Il y aura une négociation à mener pour placer les pylônes à des endroits qui ne nous gênent pas. Nous n'avons pas été soutenus par notre maire. Mais RTE arrive avec une telle manne que l'on ne peut pas rivaliser. »

Christine Rodier, maire de Millebosc, membre de Stop THT 76-80

« Il y a un ras-le-bol. Je suis attristée et écoeuvrée. Lors de la dernière réunion de concertation de RTE en présence d'élus et associations, et à laquelle Stop THT 76-80 n'était pas conviée, j'ai exprimé mon désaccord sur cet empiètement de la forêt. Même si c'est une forêt de production, l'espace y était préservé. Il y aura une coupe. Combien d'espèces protégées seront-elles dérangées ? Combien d'arbres centenaires abat-tus ? Ce projet vient sacrifier le tourisme vert sur le territoire. »

Sylvain Finet, président de Stop THT 76 - 80

« C'est sans surprise. Nous avons compris dès le début

que le scénario 2 était privilégié. La concertation était cousue de fil blanc. Les formes n'ont été mises que pour valider ce qui était déjà fait. Dans le dossier produit par RTE, nous estimons l'analyse d'impacts incomplète : exagérant ceux du scénario 1 et minimisant ceux du scénario 2. En 2023, l'État décide d'éventer la forêt d'Eu alors qu'il prétend tous les jours vouloir lutter contre l'effondrement de la biodiversité. D'un point de vue symbolique, ça n'a pas de sens. Par ailleurs, nous n'allons pas en rester là et envisageons des recours en justice. »

Logan Laurent, porte-parole du collectif à Oust-Marest

« Nous sommes bien sûr satisfaits de cette décision. RTE a été réceptif à nos différentes remarques. Même si on se met à la place de ceux qui sont concernés. On espère qu'il y aura des compensations et on est prêt à leur apporter notre soutien si nécessaire. »

Jean-Charles Vitaux, maire de Beauchamps

« Je suis, sur son aspect général, plutôt favorable à cette option. La suppression du poste en entrée de ville va permettre de faire disparaître les lignes associées et de rendre l'espace au milieu naturel, avec une seule et unique ligne sur le nouveau poste. Celui-ci sera placé, en accord avec les agriculteurs, au niveau de l'ancien bassin de décanation de la sucrerie, sur des terres peu viables. Je n'ai pas souhaité m'engager contre le passage ici pour pouvoir avancer intelligemment avec RTE. Reste à être au rendez-vous des enjeux écologiques liés à la forêt d'Eu et à tout faire pour que les pylônes soient le plus éloignés possibles du Lieu-Dieu. JA D BA

LES PROMOS DE LA RENTRÉE

ATISOLA -30% jusqu'à fin septembre

BIEN VOUS SÉCHERER BIEN VOUS COUVERTIR BIEN VOUS PROTÉGER

MULTIMENUISERIES CÔTE PICARDIE 202 BIS, RUE DE MICHÈRE CLÉMENT, 80500 ABBEVILLE TEL: 03 22 27 01 19

BATIMAN